

NOM ET PRENOM DE L'ADHERENT :	Pour les mineurs, NOM DU RESPONSABLE LEGAL :
NE(E) LE :	
ADRESSE :	
TEL MOBILE 1 :	MAIL 1 : TRES IMPORTANT AFIN DE DISPOSER DES INFORMATIONS, MERCI D'ECRIRE TRES LISIBLEMENT
TEL MOBILE 2 :	MAIL 2 :
PRATIQUE DE COMPETITION ou PRATIQUE DE LOISIRS (Consulter le dossier explicatif joint et entourer la mention choisie)	
GROUPE :	<u>Réservé secrétariat :</u>
JOUR(S) ENTRAINEMENT :	
Si FACEBOOK NOM à contacter :	
FACTURE DE REGLEMENT A REALISER : OUI / NON	

AUTORISATIONS

Je soussigné(e).....

Responsable légal(e) de

- l'autorise à pratiquer les activités organisées par l'Elan Gymnique ;
- reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter intégralement le contenu ;
- reconnais avoir pris connaissance de la charte du gymnaste et en accepter intégralement le contenu ;
- autorise les responsables à prendre toutes mesures ou décisions en cas de difficultés, blessures ou maladies éventuelles lors des entraînements, compétitions et déplacements ;
- accepte que les photos, vidéos sur lesquelles mon enfant est présent et montrant l'activité de l'association puissent paraître sur le site, la page Facebook Instagram du club et autres supports de communication ou dans la presse.
- l'autorise à quitter seul (e) les locaux à la fin du cours. Si vous ne cochez pas cette case vous vous engagez à ce qu'un adulte soit présent à la fin du cours pour récupérer le (la) gymnaste.

Date :

Signature :

INFORMATIONS MEDICALES

Merci de nous signaler ici les éventuels problèmes médicaux (asthme, allergies, ...) et la conduite à tenir :

Merci de fournir OBLIGATOIREMENT un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités gymniques.

RENCONTRES SPORTIVES EXTERIEURES

La pratique de la gymnastique en compétition n'est pas une obligation, cela dépend de la volonté de chaque gymnaste en concertation avec ses parents. Dans cette perspective, merci de lire avec attention le document « Faire des compétitions en gymnastique rythmique ».

Chaque gymnaste et les parents qui décident de faire de la compétition s'engagent :

- à participer **ASSIDÛMENT** à tous les cours **ET** aux stages de préparation durant les vacances scolaires ;
- à participer à toutes les compétitions de sa catégorie, jusqu'à la fin de la saison et à toutes les manifestations du club et selon les choix de l'entraîneur.

Le/la gymnaste participera aux compétitions : OUI NON

Date :

Signature PARENTS :

Signature GYMNASTE :

CHARTE DU GYMNASTE

Chaque adhérent de l'Elan gymnique s'engage à :

- 1 : Respecter les valeurs et règlements de l'association et de la Fédération Française de Gymnastique.
- 2 : Respecter les partenaires, adversaires, juges, entraîneurs, dirigeants et officiels et toutes autres personnes relatives à la pratique ainsi que l'environnement dans lequel il évolue.
- 3 : Faire preuve de « fair-play », respect et tolérance
- 4 : Accepter les règles et les résultats en toutes circonstances,
- 5 : S'engager dans sa pratique, développer le goût de l'effort et le dépassement de soi,
- 6 : Mettre en cohérence sa préparation avec ses objectifs afin de se présenter et représenter son club avec fierté.

Date :

Signature PARENTS :

Signature GYMNASTE :

PIECES A FOURNIR

Les inscriptions s'effectuant par ordre d'arrivée, le dossier doit être retourné **COMPLET** en comportant l'ensemble des pièces demandées, à savoir :

- Le bulletin d'adhésion dûment complété (téléchargeable sur le site)
- Le règlement **COMPLET**
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités gymniques

Pour tout engagement de l'enfant dans une pratique avec rencontres sportives extérieures :

- 1 chèque de 50 € qui ne sera encaissé qu'en cas d'abandon en cours de saison afin de rembourser au club les frais afférents.
- Un chèque de caution de 70€ qui vous sera retourné en fin de saison correspondant au prêt de tenues « compétitives ».
- 1 chèque de 18 € correspondant au règlement du débardeur **OBLIGATOIRE**
- 1 chèque de 45 € pour l'achat de la veste sportive du club **NON OBLIGATOIRE** (En concertation au sein de votre équipe).
- Pour la Gym Rythmique **EN COMPETITION INDIVIDUELLE** : 1 chèque de 75 € « isolé » correspondant au règlement des frais complémentaires engendrés par la pratique + un chèque de 15 € correspondant à la demande de location éventuelle d'une tenue du club.

PLANNING PREVISIONNEL

ATTENTION, ce planning est prévisionnel et peut être amené à évoluer.

MERCI DE REGLER OBLIGATOIREMENT EN 3 CHEQUES SELON LE DECOUPAGE MENTIONNE.

SECTEUR	ANNEE DE NAISSANCE			HORAIRES	LIEU	DUREE	COTISATION ANNUELLE
PETITE ENFANCE	MINI BABY GYM Avec Présence d'un accompagnateur	Nés en 2020 et 2019 (à partir d'oct)	2 - 3 ans	LUNDI 17h15 à 18h	Salle de gym du gymnase de VENDARGUES	45 min	150 € = 3 X 50 €
	BABY GYM	Nés en 2019 et 2018	3 - 4 ans	MERCREDI 10h30 à 11h15		45 min	150 € = 3 X 50 €
	EVEIL GYM	Nés en 2017 - 2016	5 - 6 ans	MERCREDI 11h30 à 12h30		1 H	180 € = 3 X 60 €
MULTI GYM	MULTI GYM 1	Nés en 2015 - 2014	7 - 8 ans	MERCREDI 9h15 à 10h15	Salle de gym du gymnase de VENDARGUES	1 H	180 € = 3 X 60 €
				JEUDI 17h30 à 18h30		1 H	180 € = 3 X 60 €
	FAIRE 2 SEANCES PAR SEMAINE =====>					2 x 1 H	225 € = 3 X 75 €
	MULTI GYM 2 PRATIQUE DE LOISIRS sans rencontres sportives	Nés en 2013 - 2012	9 - 10 ans	MERCREDI 18h30 à 19h45	Salle des agrès du gymnase de CASTRIES	1 H 15	195 € = 3 X 65 €
				JEUDI 18h45 à 20h	Salle de gym du gymnase de VENDARGUES	1 H 15	195 € = 3 X 65 €
	FAIRE 2 SEANCES PAR SEMAINE =====>					2 x 1 H 15	270 € = 3 X 90 €
	MULTI GYM 3 PRATIQUE DE LOISIRS sans rencontres sportives	Nés en 2011 - 2010	11 - 12 ans	JEUDI 18h45 à 20h	Salle de gym du gymnase de VENDARGUES	1 H 15	195 € = 3 X 65 €
FAIRE 2 SEANCES PAR SEMAINE =====> JEUDI + MERCREDI 17h45 à 18h45						1 H 15 + 1 H	255 € = 3 X 85 €
GYM AGRES	GYM AGRES 1	Nés en 2011 - 2010	11 - 12 ans	MERCREDI 17h45 à 18h45	Salle de gym du gymnase de VENDARGUES	1 H	180 € = 3 X 60 €
	GYM AGRES 2	Nés en 2009 et avant	13 ans et +	MERCREDI 18h45 à 20h		1 H 15	195 € = 3 X 65 €
GYM RYTHMIQUE	GYM RYTHMIQUE BENJAMINES	Nés en 2013 - 2012	9 - 10 ans	LUNDI 18h15 à 19h45 Et MERCREDI 13h30 à 15h	Gymnase de VENDARGUES	3 H 30	315 € = 3 X 105 €
	GYM RYTHMIQUE MINIMES	Nés en 2011 - 2010	11 - 12 ans	MERCREDI 15h15 à 17h15 Et VENDREDI 18h30 à 20h30	Gymnase de VENDARGUES	4 H	315 € = 3 X 105 €
	GYM RYTHMIQUE CADETTES	Nés en 2009 - 2008	13 - 14 ans	MERCREDI 15h15 à 17h15 et VENDREDI 18h30 à 20h30	Gymnase de VENDARGUES	4 H	315 € = 3 X 105 €
PRATIQUE AVEC PARTICIPATION à RENCONTRES SPORTIVES	GYM RYTHMIQUE JUNIORS / SENIORS	Nés en 2007 et avant	15 et +	A PREVOIR selon effectifs et emplois du temps scolaires LUNDI 18h15 à 20h15 VENDREDI 18h30 à 20h30 SAMEDI 10h à 12h30	Gymnase de VENDARGUES et CASTRIES le samedi	4 H à 6 H	315 € = 3 X 105 €
				GYM RYTHMIQUE INDIVIDUEL		MARDI 18h15 à 20h15	Gymnase de CASTRIES
GYM ENTRETIEN	Nés en 2004 et avant	18 ans et +	MERCREDI 20h à 21h	Gymnase de CASTRIES	1 H	60 €	